

Image not found or type unknown



Changement de contrat de travail

Par **guintni**, le **28/01/2008** à **17:15**

mon fils travail dans une pizzeria depuis le 1er avril 2005 qui est ouverte du 15 juin au 15 octbre tous les jours, et le restant de l'année uniquement le week end.rn'l'employeur propose a mon fils de changer son contrat(cdd) en contrat saisonnier de 6 mois (apres une lettre de démission) afin qu'il puisse toucher les allocations assedic.rnEst ce convenable et interessant pour mon filsrnMerci de répondre a ma question